

**VILLAGE DE SAINT-LOUIS-DE-KENT  
CONSEIL MUNICIPAL**

Réunion régulière du Conseil Municipal du Village de Saint-Louis-de-Kent, tenue le mardi 16 décembre 2014 à l'édifice municipal, à 19h00.

***Membres du conseil présents :***

Maire :	Danielle Dugas
Conseiller (ère) s :	Oswald Mazerolle Howard Vautour Roland Gallant
Maire adjointe :	Christine Johnson

***Employés présents :***

Directrice générale :	Marie-Paul Robichaud
Adjointe administrative :	Sheila Arsenault

**14-120      ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**ROLAND GALLANT** propose, appuyé par **HOWARD VAUTOUR**, que l'ordre du jour avec l'ajout suivant :

- Fond de réserve, budget eau et égout

**Adoptée**

**AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

Petite correction, fermeture des fêtes devrait être 24 décembre 2014 au lieu de 24 janvier.

**PLAN MUNICIPAL ET ZONAGE**

**Rapport de construction de la CAK**

Le rapport de construction de la CAK démontre qu'il n'y avait pas de permis de construction émis pour le mois de novembre.

**Arrêté de plan rural (nouveau) 3<sup>ième</sup> lecture**

Madame le Maire Dugas fait la troisième lecture du plan, lue par titre de l'Arrêté no 14-2 Arrêté adoptant le Plan rural du village de Saint- de-Kent.

**EXPOSÉS DES MEMBRES**

Après un tour de table le conseiller Oswald Mazerolle, Howard Vautour, Roland Gallant, maire-adjointe Christine Johnson ont tous assister aux réunions du budget et au 5 à 7 de la Ville de Bouctouche et au souper de Noël des employés.

Madame le maire Dugas a assisté aux réunions du budget et au 5 à 7 de la Ville de Bouctouche et au souper de Noël des employés, au discours du trône à Fredericton, à la réunion régulière de la Commission de services Régionaux de Kent et à la rencontre de travail DDP planification en loisir.

## RAPPORT CHEF POMPIER

Jean-Luc LeBlanc présente son rapport, en novembre, la brigade a reçu 11 appels. Ils sont encore en formation pour le nouveau système de radio, une formation du niveau 2 sera offerte en février. Jean-Luc réitère leur intérêt pour une nouvelle caserne de pompier. Et veulent remercier le conseil pour le souper de Noël. Marie-Paule précise qu'une carte sera envoyée avec le don amasser des pompiers, employés et conseil lors du souper pour le petit Maxime.

## LISTE DE CHÈQUE

Le conseil fait la vérification du rapport financier et la liste des chèques pour novembre 2014.

## BUDGET

### Sous-comité budget 2015

Le sous-comité du budget 2015 s'est rencontré le 2 et 9 décembre 2014 pour préparer le nouveau budget.

Voici ce que le budget du fond de fonctionnement général 2015 propose:

	2014	2015	%
SERVICES D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE	\$ 248,601.00	\$ 256,764.00	1.0328%
SERVICES DE PROTECTION	\$ 235,482.00	\$ 249,686.00	1.0603%
SERVICES RELATIFS AUX TRANSPORTS	\$ 203,549.00	\$ 208,826.00	1.0014%
SERVICES HYGIÈNE	\$ 79,715.00	\$ 77,421.00	0.9712 %
SERVICES D'URBANISME, D'AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE	\$ 36,765.00	\$ 38,838.00	1.0564%
SERVICES RÉCRÉATIFS ET CULTURELS	\$ 420,327.00	\$ 425,919.00	1.0133%
SERVICES FINANCIERS	\$ 122,506.00	\$ 122,190.00	0.9974%
AUTRES SERVICES	\$ 5000,00		0.0000%
<b>TOTAL</b>	<b>\$ 1,346,945.00</b>	<b>\$ 1,379,644.00</b>	<b>1.0243%</b>

Le sous-comité suggère que le budget de fonds de fonctionnement général pour l'année 2015 du Village de Saint-Louis-de-Kent soit fixée à la somme de 1 379,644.00 \$, que la part de ce budget à réunir sur l'assiette fiscale municipale soit à 859,120.00 \$ et que le taux d'imposition soit fixé à 1.4256 pour l'année 2015

## Sous-comité budget 2015

Le sous-comité du budget 2015 s'est rencontré le 2 et 9 décembre 2014 pour préparer le nouveau budget.

Voici ce que le budget du fonds de fonctionnement du service d'eau et égout 2015 propose:

	2014	2015	%
SERVICES D'HYGIÈNE			
APPROVISIONNEMENT EN EAU	\$ 45,151.00	\$ 20,167.00	0.4467%
RACCORDEMENT ET ÉVACUATION DES EAUX USÉES	\$ 94,376.00	\$ 108,800.00	1.1528%
TRANSFERT AUX PROPRES FONDS ET RÉVERSVE	\$ 63,283.00	\$ 55,309.00	0,8740 %
<b>TOTAL</b>	<b>\$ 211,623.00</b>	<b>\$ 184,276.00</b>	<b>1.21%</b>

Le sous-comité suggère que le budget d'opération de services d'eau et égout du Village de Saint-Louis-de-Kent soit fixée à 184,276.00 \$, pour l'année 2015 toute en que le coût moyen par unité soit fixé à 226\$,00 pour le service d'égout, et à 240,00\$ pour le service d'eau et à 466,00 \$ pour les services d'eau et égout.

### MOTIONS & RÉOLUTIONS

#### 14-121 Procès-verbal

OSWALD MAZEROLLE propose, appuyé par **CHRISTINE JOHNSON**, que le procès-verbal de la réunion régulière du conseil du 18 novembre 2014 soit accepté avec modification.

**Adoptée**

#### 14-122 ARRÊTÉ DE PLAN RURAL (NOUVEAU) (ART.24)

**ROLAND GALLANT** propose, appuyé par **CHRISTINE JOHNSON**, d'accepter la troisième lecture telle que lue par titre de l'Arrêté no 14-2 Arrêté adoptant le Plan rural du village de Saint- de-Kent.

**Adoptée**

#### 14-123 RAPPORT FINANCIER

**HOWARD VALOUR** propose, appuyé **OSWALD MAZEROLLE**, d'accepter le rapport financier tel que présenté.

**Adoptée**

14-124 FONDS DE RÉSERVE

CHRISTINE JOHNSON propose, appuyé par ROLAND GALLANT, que 13,000 \$ sera transféré au fonds de réserve de budget d'eau et d'égout.

Adoptée

14-125 BUDGET 2015 – FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL 2015

OSWALD MAZEROLLE propose, appuyé par HOWARD VAUTOUR que le budget général total du village de Saint-Louis-de-Kent soit fixé à la somme de 1 379,644.00\$, que la part de ce budget à réunir sur l'assiette fiscale municipale soit fixée à 859,120 \$ et que le taux d'imposition soit fixé à 1.4256\$ pour l'année 2015 conformément au paragraphe 87(2) de la *Loi sur les municipalités*.

Le conseil ordonne et prescrit que le mandat soit prélevé par le ministre des Gouvernements locaux sur l'évaluation des propriétés immobilières qui sont imposables en vertu de la *Loi sur l'évaluation* et se trouvent dans le territoire de la municipalité de Saint-Louis-de-Kent.

Adoptée

14-126 BUDGET 2015 – FONCTIONNEMENT DU SERVICE D'EAU ET ÉGOUT 2015

CHRISTINE JOHNSON propose, appuyé par ROLAND GALLANT en vertu du paragraphe 189(4) de la Loi sur les municipalités, que le budget d'opération des services d'eau et d'égout du village de Saint-Louis-de-Kent soit fixé à 184,276 \$ pour l'année 2015 tout en acceptant que le coût annuel moyen par unité soit fixé à 226\$ pour le service d'égout , à 240 \$ pour le service d'eau et à 466\$ pour les services d'eau et d'égout.

Adoptée

14-127 CLÔTURE DE LA SÉANCE

HOWARD VAUTOUR, propose appuyé par OSWALD MAZEROLLE de clôturer la séance à 7h25.

Adoptée

20 janvier 2015  
DATE

D. Dugas  
DANIELLE DUGAS  
Maire

M. Robichaud  
MARIE-PAUL ROBICHAUD  
Directrice Générale

